

Pour diffusion immédiate
COMMUNIQUÉ

Allègement des mesures sanitaires dans les écoles du Québec

Omicron est un variant potentiellement dangereux et hautement transmissible, pas un Calinours

Montréal, le 13 janvier 2022 – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) fait siennes la consternation et l'incompréhension de nombreuses enseignantes et nombreux enseignants devant la décision du gouvernement de François Legault d'alléger de manière importante les mesures sanitaires dans le cadre de la réouverture, le 17 janvier prochain, des écoles primaires et secondaires ainsi que des centres de formation professionnelle (FP) et d'éducation des adultes (EDA). Pour la FAE, les décisions prises par le premier ministre Legault n'assurent pas la sécurité des profs et de leurs élèves. Dans un contexte où la qualité de l'air est mauvaise dans de nombreuses classes, que le système de santé est au bord de l'effondrement et que les données journalières relatives aux cas d'infection sont sous-estimées, le gouvernement Legault fait le choix de l'aveuglement volontaire. Pour la FAE, le problème ne réside pas dans le fait que les élèves reprendront le chemin de l'école, mais bien dans les conditions dans lesquelles les apprentissages reprendront dans les salles de classe.

Le mirage des tests rapides

La réouverture des établissements scolaires le 17 janvier prochain va s'accompagner d'un abandon de la stratégie qui permettait, par l'entremise des tests PCR, de dépister les élèves, d'effectuer un traçage des cas et de procéder, le cas échéant, à l'isolement des élèves infectieux. Désormais, le gouvernement opte pour une approche qui repose uniquement sur « les seuls contacts domiciliaires ». Autrement dit, les parents devront faire passer eux-mêmes les tests rapides à leurs enfants pour savoir si ceux-ci sont infectés. Est-ce qu'un moyen est prévu pour s'assurer de l'exactitude de l'information transmise aux établissements scolaires par les parents? En ce qui a trait aux élèves qui fréquentent les centres de FP et d'EDA, ils devront s'administrer eux-mêmes les tests rapides. Là encore, qu'est-ce qui est prévu pour s'assurer que des élèves qui obtiennent un résultat positif ne reviennent pas en classe, pour éviter la contamination? Le gouvernement est-il en mesure de garantir un nombre suffisant de tests rapides pour les prochaines semaines et les prochains mois? Plusieurs milieux connaissent déjà des difficultés au chapitre de l'accessibilité des tests rapides. De plus, les nouvelles règles en matière de gestion des cas d'infection ne permettront plus d'identifier les milieux dans lesquels les éclosions se produisent.

« Les nouvelles règles d'isolement font en sorte qu'il n'est plus possible de procéder à la fermeture d'une classe ou d'une école. Cela signifie que les directions régionales de la santé publique ne pourront plus décréter la fermeture d'une classe en raison de la présence de deux cas ou plus d'infection. Le gouvernement fait le choix de ne plus s'embarrasser de cette règle. Pourtant, il ne peut nier que le réseau scolaire a généré plus de 50 % des cas d'infection répertoriés. Par ailleurs, il ne sera plus possible de connaître la situation réelle dans les établissements scolaires puisqu'aucune collecte journalière des données, permettant d'identifier les lieux dans lesquels on

constatait des éclosions, ne sera effectuée. Comment expliquer cette décision alors que les cas d'infection dans les écoles publiques se sont multipliés et ont contribué à alimenter cette vague qui s'abat actuellement sur le Québec? », souligne le président de la FAE, Sylvain Mallette.

Des mesures sanitaires qui n'empêcheront pas la propagation du virus et des variants et le délestage dans les écoles

François Legault a décidé de limiter l'accès aux masques N95 aux seuls profs des écoles spécialisées. La FAE réitère sa demande à l'effet que tous les profs, de tous les secteurs d'enseignement, aient accès à ces masques. Il importe de rappeler que les enseignantes et enseignants ontariens ont déjà accès à ceux-ci. De plus, en raison de la situation épidémiologique actuelle, il aurait été souhaitable d'évaluer chacune des mesures sanitaires qui doivent être maintenues et celles qui devraient être mises en place dans le réseau scolaire dans le but de freiner la propagation du virus. Le gouvernement sait très bien que les conditions qui doivent permettre un retour sécuritaire dans les écoles ne sont pas réunies puisqu'il prévoit déjà que le réseau scolaire devra procéder à du délestage en raison du taux d'absentéisme qu'engendrera le phénomène de contamination. Celles et ceux qui réclament à cor et à cri le retour à l'école sans se préoccuper des conditions dans lesquelles ce retour s'effectuera se font les complices d'une stratégie gouvernementale qui privera de nombreux élèves, notamment les plus vulnérables, des services auxquels ils ont pourtant droit. Le réseau scolaire va connaître le même phénomène de délestage que celui qui sévit en ce moment dans le réseau de la santé et des services sociaux.

« L'incertitude quant à la disponibilité des tests rapides, le refus injustifié de rendre accessibles à tous les profs des masques N95, le manque de transparence entourant la gestion de qualité de l'air dans les écoles et le refus obstiné du gouvernement de procéder à l'achat et à l'installation d'échangeurs d'air, alimentent un fort sentiment d'insécurité. Les profs veulent à la fois retrouver leurs élèves et pouvoir travailler dans des conditions sécuritaires. Les écoles et les centres seront inévitablement des incubateurs dans lesquels le virus et ses variants se propageront. Les profs ne partagent pas la naïveté mièvre du ministre Roberge. Omicron est un variant potentiellement dangereux et hautement transmissible, pas un Calinours », conclut M. Mallette.

À propos de la FAE

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent plus de 50 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 2 300 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans les régions de Montréal, de la Capitale-Nationale, de Laval, de l'Outaouais, des Laurentides, de l'Estrie et de la Montérégie, où se situent les quatre plus grands pôles urbains du Québec.

- 30 -

Source : Marie-Eve Rancourt
Conseillère à la vie politique et aux communications
me.rancourt@lafae.qc.ca
514 709-7763